

CGT FINANCES PUBLIQUES de la GIRONDE Cité administrative 12° étage, Tour A  
Boite 85, 33090 Bordeaux cedex  
Tél :05 56 24 81 52 – cgt.drifip33@dgfip.finances.gouv.fr

### Édito

#### L'action face à la tentative de destruction de la DGFIP

La retenue à la source fragilise l'assiette et le contrôle de l'Impôt sur le revenu, fragilise aussi sa progressivité.

La réforme de l'Etat 2022 s'attaque aux services publics, à leur proximité des citoyens. Il n'est que de voir les luttes en cours, qui dans les Finances, qui dans les urgences et l'ensemble du secteur de la Santé, qui chez les pompiers, qui dans l'Education, qui dans le secteur de l'Énergie ou du transport.

La réforme Darmanin (fermeture de Trésoreries, éclatement des Centres des impôts, télétravail) éloigne les usagers des services, pénalise les collectivités locales et ce ne sont pas les quelques miettes octroyées aux agents qui masquent la réduction drastique des moyens des administrations accompagnant ces réformes de structures.

Livrer au marché privé avide de toujours plus de profits (libéralisation, privatisation, externalisation....) tous les services collectifs privés et publics,

Confier aux associations et au bénévolat certains de ces services «non solvables» à ce jour,

S'attaquer aux garanties gagnées depuis deux siècles en généralisant la précarité au travail et hors travail,

Tel est l'objectif porté par patronat et gouvernement.

En face, de multiples actions, mais aussi de la colère, de la peur, qui restent encore à transformer en volonté de se battre, en espoir, en projet de société, pour changer ce système et mieux vivre.



### Sommaire

page 1 Édito-Écho des actifs

page 2 Maison des services au public

page 3 Missions publiques attaquées-Quelques réflexions de rentrée

page 4 Faut rigoler,- Faut rigoler (suite)

page 5 Action sociale

page 6 Délibérations du Conseil Régional

### Écho des actifs

Au début du mois de juin, alors que le syndicat CGT des Finances publiques tenait son congrès, la direction générale a choisi de publier son projet de restructuration dans tous les départements de la métropole simultanément.

Le mouvement des CAP pour les cadres C ayant déjà eu lieu en mai, pas d'espoir pour ces agents d'anticiper une fermeture!

En Gironde, les agents, choqués par la lecture de la carte du projet de la "géographie revisitée", se sont mis dans l'action le 27 juin à travers la grève et la mobilisation devant la cité administrative mais aussi un peu partout sur le département. Les représentants syndicaux ont pris l'attache des élus locaux afin de faire front commun face à ce rouleau compresseur, dès le mois de juin et pendant tout l'été.



Des fermetures et des transferts de structures déplaçant les agents parfois à plus de 80 kms de leur lieu de travail dans la mesure où ils souhaiteraient suivre leur mission, voilà ce que proposait la Directrice à grand renfort de prime de restructuration et de télétravail!

A la rentrée, les agents se sont à nouveau mobilisés et se sont inscrits dans la grève de la DGFIP le lundi 16 septembre. En Gironde, en moyenne il y a eu 36% de grévistes, soit à peu près le même taux qu'au niveau national. Des rassemblements ont eu lieu à la Cité administrative, à Lesparre, à Libourne, à Langon et de très nombreux sites étaient fermés. Les collègues, réunis en assemblée générale ont décidé la reconduction de la grève dès le lendemain, comme 11 autres départements. Le lendemain, le taux de gréviste avait baissé à 5% mais de nombreux sites étaient à nouveau fermés: Libourne, Lesparre, Bazas, Langon, Saint Savin, Soulac, Castelnaud et à Mérignac, le SIP était ouvert mais la caisse était fermée.

Suite à ces mouvements et à la contestation des élus, Darmanin est revenu d'ores et déjà sur la mise en place d'agences comptables. En local, la Direction affirme qu'il n'y aura aucune restructuration ou fermeture en 2020!

Le modèle France Telecom est en application à la DGFIP et d'ailleurs les suicides commencent malheureusement à poindre.

Après le trésorier de Longwy (54) en juillet qui a laissé une lettre d'accusation à la Direction, le 24 septembre une collègue d'Yvetot (76) a été retrouvée pendue dans le SIP par ses collègues...

## LE SERVICE PUBLIC DU 21<sup>ème</sup> SIECLE VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE !



Même si la vie nous a beaucoup appris de nos dirigeants et de leurs conceptions des « Services Publics », faisons le point.

Une première invention avait été l'expérimentation puis la création des Maisons de Services AU public (au nombre de 1676 en février 2019). Pourquoi souligner le terme « AU » ? Tout simplement en raison du but réel : non pas d'assurer les missions de service public, mais de mettre à disposition, un agent-médiateur si possible non fonctionnaire, (donc sans les droits et obligations de ceux-ci) qui devra combiner accueil, orientation et accès aux outils numériques. Le service fourni devra répondre à certains critères : une adéquation de l'offre de services délivrée avec les besoins et attentes des habitants et, en tout état de cause, parmi les opérateurs signataires, au moins deux opérateurs du champ de l'emploi et/ou de l'aide sociale ; une ouverture régulière minimum de 24 heures par semaine sur l'ensemble des prestations prévues, et en cohérence avec les besoins des habitants et les rythmes de vie du territoire ; un animateur-agent d'accueil formé par chacun des opérateurs partenaire de la Maison pour le compte duquel il délivre un service ; un local comportant un point d'attente assise et un espace confidentiel afin de garantir de bonnes conditions d'entretien ; une couverture numérique minimale permettant l'utilisation de l'équipement mis à la disposition des publics.

En clair il s'agissait de compenser les fermetures de services locaux, non par des agents maîtrisant le domaine sur lequel l'usager a besoin de renseignements, mais par une personne qui va tenter de l'aider.

Mais le gouvernement et son ministre Darmanain, devant les mouvements sociaux et les manifestations des gilets jaunes veulent accélérer le mouvement.

Dans son édition du 12 juin 2019, Sud-Ouest titre : « Services Publics renforcés », sous-titrant : « Impôts Le gouvernement propose aux élus locaux une nouvelle répartition des services » et affiche une carte de la Gironde sur laquelle figure « l'organisation des finances publiques en 2022 ».

Ces bouleversements vont-ils répondre aux besoins des citoyens ?

En matière fiscale (que ce soit en assiette ou en recouvrement) ou en matière cadastrale, il vaut mieux ne pas inventer. Il faut connaître les textes et leurs consignes d'application. Au moment où nous écrivons le détail du plan pour la Gironde

précise que le nombre de sites offerts au public passera de 34 communes à 67 ! Dans un communiqué, le 12 juin dernier la CGT-DGFiP nationale dénonce le moyen pour parvenir à ce miracle :

**DESTRUCTION** du maillage territorial actuel de la DGFiP qui permet un accueil généraliste tout au long de la semaine. En effet, le plan prévoit la suppression de 75 % des trésoreries ainsi que des fusions de services des impôts des particuliers et des entreprises

**PROPAGANDE** parce que les cartes présentent une multiplicité d'« accueils de proximité » qui sont censés remplacer les trésoreries qui remplissaient un ensemble de missions dont celle essentielle de guichet de proximité ouvert à la population toute la semaine

De plus il n'est pas fait état de l'ensemble des transferts et de suppressions/fusions de services à destination des particuliers et des entreprises qui comme pour les trésoreries supprimeront des guichets de proximité ouverts à la population toute la semaine.

Le gouvernement cache, sous une soi-disant installation de la proximité, ses objectifs réels. L'ancrage du libéralisme économique implique un glissement des services publics gratuits et donc accessibles à toutes et tous vers des services de plus en plus privés et payants ! Moins d'impôts pourrait être une bonne nouvelle, s'il ne s'agissait en fait d'aller vers la suppression du seul impôt progressif, l'impôt sur le revenu, de financer les besoins de l'État par des impôts et taxes proportionnels identiques pour les riches et les pauvres comme la TVA. Mais aussi de remettre en cause la participation de l'État à la vie de tous les citoyens.

Et cerise sur le gâteau, pour éviter trop de réactions le discours du gouvernement et donc de ses employés à gros salaire est :

**« nous ne pouvons pas dire ce qui va exactement se passer car tout est dans la concertation ».**

C'est comme pour les retraites : on concerta avec en perspective ne rien bouger au fond ; juste un peu à la marge. Par exemple on pourrait changer le nom de ces lieux ! Mais surtout ne pas toucher à la stratégie de casse généralisée.

Les élus se manifestent, les personnels aussi. Samedi 21 septembre il y avait au moins 4 manifestations à Bordeaux : les salariés de Ford, la marche pour le climat, les gilets jaunes et la Marche pour la Paix. Alors, ça bouge !

## Missions publiques attaquées

### Consommateurs en danger

Les services publics des Finances sont nombreux et assurent des missions très diverses.

Certains moins visibles que d'autres sont pourtant vitaux pour notre sécurité et notre santé.

C'est le cas de la DGCCRF ( Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes) qui n'est pas épargnée par le projet de démantèlement de la fonction publique. Mais le syndicat CGT-DGCCRF alerte les consommateurs et les invite à réagir

Actuellement 1800 enquêteurs de la DGCCRF sont chargés de veiller, entre autres missions, à la qualité des produits alimentaires et industriels de toute la France. Des permanences et accueils physiques permettant aussi aux consommateurs de signaler leurs litiges.

Quelques exemples non exhaustifs du champ de lutte de la DGCCRF :

Dans le domaine alimentaire : aliments infantiles contaminés à la salmonelle, lasagnes à la viande de cheval, œufs contaminés au Fipronil, résidus pesticides dans les fruits et légumes,

Mais aussi : objets et vêtements allergisants, nano particules, jouets, produits électriques, cosmétiques dangereux, ententes entre entreprises au détriment des consommateurs

Mais encore : démarchage abusif, fausses promotions, arnaques sur internet, « Dieselgate », .....

Les effectifs actuels sont loin d'être suffisants pour assurer toutes les missions.

Cette administration a déjà subi d'importantes suppressions d'emplois depuis 2010.

Dans le même temps, mondialisation et complexification des produits, concurrence exacerbée et course effrénée au profit, augmentent les risques de pratiques frauduleuses, voire dangereuses pour la santé et la sécurité des consommateurs.

Des besoins nouveaux apparaissent avec l'enjeu de la transition écologique où la DGCCRF a un rôle à jouer :

s'assurer que les biens de consommation d'électro-ménager ne consomment pas plus d'électricité que ce qui est indiqué sur les étiquettes. Sans moyens supplémentaires d'analyse il est impossible d'effectuer les prélèvements nécessaires et beaucoup de produits ne sont jamais investigués (réfrigérateurs, machines à laver, etc.) Une enquête nationale a révélé que seulement six lampes de chevet et un seul téléviseur ont été prélevés, et que ce dernier a été analysé en Allemagne !

Cela n'empêche pas l'administration centrale de prévoir de nouvelles coupes sombres, tout en affirmant aux agents qu'ils vont faire plus, partout, plus efficacement, en étant moins nombreux. Comment ? En externalisant l'accueil physique des consommateurs vers les MSAP (Maisons de Services au Public). Mais plus grave encore, en déléguant des contrôles de premier niveau à des organismes externes privés ! Dans le déni complet des risques de dérapage des contrôles de premier niveau ou d'autocontrôle, en particulier dans le secteur alimentaire. Peut-on raisonnablement faire confiance à la Fédération des Fruits et légumes

et pour détecter les pesticides ou la francisation des produits ? L'expérience montre que ce système ne fonctionne pas. Le scandale récent des faux steaks hachés vient encore le confirmer.

Les syndicats de la DGCCRF refusent ces réformes initiées dans la seule intention de supprimer des missions pour supprimer des effectifs.

Ce n'est pas de suppressions mais de créations dont cette administration a besoin pour assurer notre protection de consommateurs. La CGT propose un plan de recrutements pluriannuel de 4000 agents et la constitution d'une administration de contrôle et de police économique en mesure de veiller au respect des besoins sociaux, économiques et écologiques de notre pays.

L'intersyndicale appelle citoyens et consommateurs à peser collectivement sur les choix qui engagent leur avenir et à signer une pétition adressée au 1er Ministre, mise en ligne depuis 5 mois:

<https://www.change.org/p/edouard-philippe-missions-de-la-dgccrf-attaquees-consommateurs-en-danger-88f37a8b-7932-48d0-9b13-c0d13c65fb68>

Ne vous privez pas de cette opportunité : signez et faites signer autour de vous.

Partagez cette information le plus largement possible.

**Nous sommes tous en danger si nous ne bougeons pas.**

## Quelques réflexions de rentrée : du futile au sérieux

**Commençons par le futile** et l'exploitation des fans de football. Une chaîne de distribution de produits sportifs, s'intitulant «distributeur d'émotions» propose la vente de maillots de sport.

Pour le hand-ball, sport de prolos né dans la fin des années 40, le maillot junior ou adulte est à 11,95 €. Pour le basket-ball, sous l'effigie de TP (lisez Tony Parker) ils passent à 12,95 et 14,95 € ou bien 19,95 € et 24,95 € si vous les souhaitez aux couleurs de la licence NBA Warriors. Pour le foot, les prix s'envolent à 70 € pour les juniors et 90 € pour les adultes. Pour ces montants vous obtenez soit un «maillot replica» du PSG, de l'OM, du Real de Madrid, ou du FC de Barcelone.

Les émotions ça creuse l'appétit des chaînes de vêtements de sport et le porte-monnaie des supporters.

**Plus affligeant maintenant.** D'après notre grand quotidien régional (10/9/19): des escalopes de poulet gorgées d'eau ont été distribuées (+de 300 tonnes) dans le cadre du Fonds européen d'aide au plus démunis (FEAD), à des associations caritatives depuis 2018. Il n'y aurait aucun danger en matière de santé. *Il s'agirait d'une fraude à la loyauté.* On a simplement vendu de l'eau au prix du «piqueurterre»!!! Et pourquoi les pauvres se plaindraient-ils? N'ont-ils pas eu le manger et le boire en même temps! Ce n'est pas comme ceux qui, début mars dernier, ont ingurgité des steaks hachés de très mauvaise qualité (toujours fournis par le FEAD) qui présentaient des taches brunes suspectes. D'après nos collègues de la DGCCRF, le produit sensé ne contenir que du bœuf avait un seuil de gras excessif et le rapport de collagène/protéines excédait les normes. Vive les normes européennes et ceux qui en profitent.

**Très inquiétant aussi.** Notre ministre de la santé: Agnès Buzin a présenté un plan de douze mesures touchant aux urgences hospitalières (750000 € sur 3 ans de crédits redéployés) dont la «généralisation de parcours dédiés» mettant en jeu les équipes de gériatrie et les EHPAD pour les personnes âgées. Plus de vieux (ou vieilles) aux «Urgences». *Quel âge avez-vous?...articulez! Je ne comprends pas...oh vous avez dépassé l'âge de six mois maintenant vous dépendez des services de gériatrie et des EHPAD. Ils vous accueilleront et vous soigneront sans problème.Quoi? Voyez votre médecin, il vous dira.*

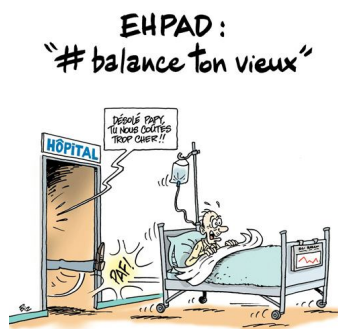
Le gouvernement pense qu'en évacuant potentiellement des «Urgences» 20% de la population de notre pays, il réglera les problèmes rencontrés au sein de ces services hospitaliers. 10.000 postes supplémentaires, mettre fin à la suppression des lits et procéder à la réouverture des 100.000 supprimés depuis de nombreuses années sont les mesures indispensables à mettre en place.

Quant au versement des personnes âgées vers les services de gériatrie et les EHPAD, il conviendrait que ces établissements existent en nombre suffisant, fonctionnent normalement et soient en capacité de jouer leur rôle sinon Mme la Ministre aurait pu compléter la description du parcours dédié avec: crématorium et cimetière.

**Un chaud anniversaire.** C'est en 1999 qu'a été créé, au sein du SNADGI, notre groupe de retraités. Nous étions deux, dont notre très regretté camarade J.C BAUDREUX et avions débouché pour notre secrétariat une camarade alors, encore en activité (elle nous a rejoint quelques années après et est toujours aux manettes). Déjà un vent mauvais soufflait sur les retraités («des gens inutiles qui coûtent cher» avait osé un fin politique) et nous sentions que, pris par d'intenses luttes corporatives notre organisation syndicale ne pourrait pleinement prendre en compte nos revendications. Il fallait nous en saisir. Notre groupe s'est étoffé au fil des années. Nous avons lancé un journal.

La création d'un syndicat CGT-Finances n'a guère réglé les problèmes en Gironde comme ailleurs. Une UFR a été créée au niveau national (assises de Guidel 2013) et nous -Girondins- sommes toujours là-une soixantaine -à faire vivre notre idéal syndical et à nous battre pour un meilleur devenir.

**Et il y a de quoi faire!**



## Faut rigoler, Faut rigoler...

En ces temps de canicule on nous abreuve (sic) de conseils en tout genre: ne vous exposez pas au soleil, restez dans un endroit frais, rafraîchissez votre visage, n'hésitez pas à prendre une douche... on ne nous conseille pas de lire le «Monde diplomatique» et c'est bien dommage. Son numéro de juillet dernier comportait un article: *Rigolez-vous êtes exploités* (du journaliste Julien Brygo) qui valait son pesant de glaces à la vanille..

Vous êtes éreinté? Votre activité professionnelle vous plonge dans la dépression? Vous songez à mettre fin à vos jours? Nous avons la solution: RI-GO-LEZ! Voilà en substance le message de la DRH du CHU de Toulouse au personnel de l'établissement.

Les personnels ont l'impression d'être traités comme des numéros par une direction dont le seul but est de faire appliquer les réductions de coût et la baisse des effectifs. Pourtant, un besoin important d'embauche est manifestement nécessaire sur tout le CHU.

Les agents ont beau dénoncer au cours de nombreuses grèves les insuffisances relevées: mise en danger de la vie des patients, mauvaise prise en charge de la douleur, des soins corporels et des relations psychologiques avec les malades, épuisement des équipes soumises à des horaires à rallonge... rien n'y fait. Seul compte le «lean management» (management sans gras) et faire plus avec moins de gens, quitte à pousser les équipes à bout!

De graves incidents (dont de nombreux suicides) ont été révélés ces temps derniers dans de grands groupes ou services publics (SNCF, Poste, Police, Total, Suez, Royal canin, Danone etc...). Ces sociétés ont utilisé, ou ont plus ou moins fait appel à des organismes dispensateurs de ces techniques euphorisantes, qui lors des séances de groupe entendent mettre en harmonie le corps, l'esprit et les émotions. Le rire permet de libérer des hormones qui luttent contre la douleur; endorphines (antidouleurs naturels semblables à la morphine), sérotonines (molécules du bonheur), dopamine (motivation) ou encore ocytocine (hormone de l'amour).

Après cela, voilà les individus remis en ordre de marche. Efficace!

Vous n'avez pas testé la «rigologie»? C'est génial pourtant.

«Mettez les mains devant vous et expirez en faisant: chah. On le fait ensemble? C'est parti! Après on met les bras sur le côté et on fait: chou. Et en dernier les bras levés vers le ciel, on va faire un grand chiii sur le temps d'expiration. Au final, ce qui est rigolo c'est que ça fait: «chah, chou, chiii» comme si ça faisait: salsifis.»

Eclat de rire.

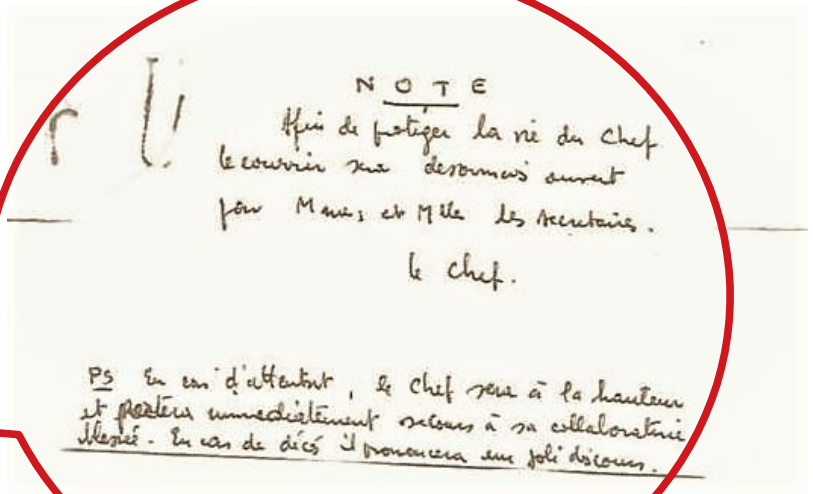
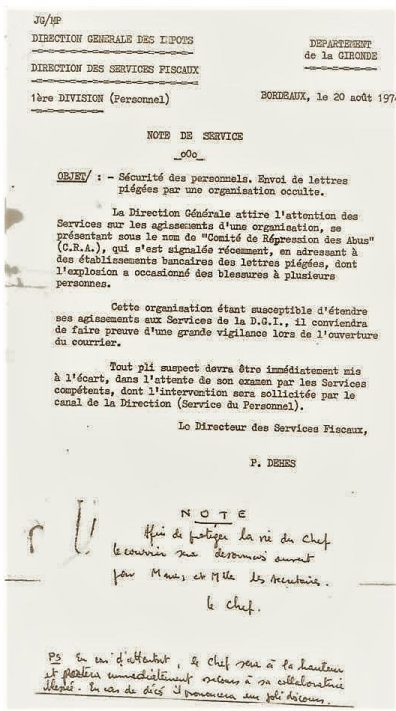
Planquées derrière leurs chargés de prévention des risques psychosociaux nombre de directions assument totalement ces méthodes, ces fantasmes foutraques. Elles regardent ailleurs et n'améliorent en rien le management général dont l'entreprise, ou le service qui a pourtant besoin d'un surcroît de personnel afin d'obtenir un fonctionnement sinon optimum mais correct. C'est non et les salariés dérouillent! et par contrecoup les tiers demandeurs d'un service ou d'un produit.

Salarié en butte avec la souffrance au travail, client ou simple usager: RIGOLEZ, RIGOLEZ!!! avant que d'en pleurer.



## Faut rigoler, suite,,,

Une de nos camarades, retraitée, a gardé cette note depuis 1974. Elle en rit encore... et nous aussi. Avouez que c'est plus efficace que «cha, chou, chi?»



## GIRONDE - Rapport d'activité 2018

Départ à la retraite de Dominique Galipienso le 1<sup>er</sup> septembre 2018. Michelle Giresse a été nommée conseillère technique régionale, son activité concerne la section régionale interministérielle de l'action sociale (SRIAS) de la Nouvelle Aquitaine.

**Composition de la délégation:** déléguée départementale Catherine Brice, assistantes de direction Françoise Sutour et Sylvie Coudane, assistantes de service social Patricia Breuil, Mégane Beau, et Nathalie Roudès, cette dernière exerçant ses fonctions à mi-temps (convention de partenariat avec le Ministère de l'Intérieur).

**Effectifs concernés: 9383 personnes** = 3162 actifs + 4346 retraités + 1875 enfants (0/17 ans).

**Dépenses totales mandatées: 833264€** dont 109275€ ont été affectés au CAL (crédit d'action locale, anciennement BIL budget d'initiatives locales). La part du budget CAL affectée aux « manifestations retraités » est de 8.65% pour 482 bénéficiaires.

**Le contexte.** «Les missions du service social participent à la politique de gestion des ressources humaines»: soutien, conseil, appui technique auprès des agents et de la hiérarchie. Les directives sont: suivi de la réorganisation, de l'évolution des services, des conditions de travail des agents, prévention des risques psychosociaux, veille sociale des personnes fragilisées, prévention de la désinsertion professionnelle. L'objectif national en 2019 est de mettre en œuvre «une démarche de performance» sur la période 2019/2022 afin de tendre aux 100% de services visités en 2022. Les Services Généraux réorientent progressivement les missions des assistants sociaux en les ajustant aux profondes transformations des services et à leurs conséquences désastreuses.

### Les nouveautés.

#### Le SISS

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2018 la délégation est dotée d'un nouvel outil informatique, **le Système d'Information du Service Social** déployé sur le réseau national, pour la gestion des dossiers, le suivi de l'ensemble des activités, le suivi des agents, le traitement des demandes, etc.

#### «L'atelier Budgétaire»

Parmi les documents du bilan 2018 nous avons découvert le compte-rendu des « *accompagnements menés par l'Atelier Budgétaire* ». En présence de difficultés financières importantes rencontrées par les agents actifs ou pensionnés, le service social les oriente vers « *l'Atelier Budgétaire* », association spécialisée en matière de précarité/ prévention/ surendettement. Elle propose des consultations ponctuelles ou des actions éducatives dans le cadre d'un accompagnement à la gestion budgétaire ou d'une aide au dépôt d'un dossier de surendettement. Deux conseillères en économie sociale et familiale (CESF) sont intervenues et 13 agents ont été «orientés». Le compte-rendu fait apparaître un bilan positif. Les actions mises en place par l'Atelier Budgétaire peuvent déboucher sur une demande d'aide financière « *soit au service social du personnel soit auprès d'organismes privés ou publics* ». La ligne budgétaire de ce nouveau procédé (avril 2018) relève directement du Service Général. Les consultations sont prises en charge par la Sous-Direction de l'action sociale.

N.B.: le Ministère fait appel à des organismes privés pour traiter des problèmes qui relèvent de la compétence et des attributions des assistant.e.s en poste dans les services sociaux départementaux.

#### Le FIL (Fonds d'innovation locale).

Créé en 2019, le fonds d'innovation locale est une enveloppe maximale de 100 000€ destinée à financer ou cofinancer des prestations innovantes en termes d'action sociale ministérielle.

Trois critères de sélection sont retenus: la nouveauté, la vocation sociale et expérimentale. Les représentants des personnels siégeant dans les CDAS devaient travailler sur ces projets mais ils ont disposé de très peu de temps. Les propositions de la Gironde, parvenues trop tard, n'ont pas été prises en compte. Le Président du CDAS a précisé qu'un «rattrapage» pourrait être réalisé au moyen des crédits d'action locale (CAL). Un groupe de travail doit se réunir courant octobre. Les propositions d'actions seront soumises au prochain CDAS (novembre 2019).

#### Une disparition programmée?

La CGT demande depuis plusieurs années un recrutement d'assistants de délégation là où il n'y a plus qu'un ou une déléguée (57 délégations sur 188). La réponse de Bercy est que les effectifs ne seront pas renforcés puisqu'il y aura « *une autre organisation* »! Effectivement, au cours de la dernière décennie les délégué.e.s d'action sociale ont perdu des prérogatives et sont devenus de simples comptables des deniers de l'action sociale, ce qui fait dire au Secrétariat Général que les délégations ont peu de travail! Le module de formation des CDAS qui avait été annoncé aux organisations syndicales n'a pas été mis en œuvre et il apparaît qu'aucune formation ne sera dispensée. Lors du dernier séminaire des délégués le S.G. leur a annoncé que les petites délégations seraient mutualisées.

Nous pressentons que la suppression des CDAS se prépare au profit de la régionalisation. Rappelons plus que jamais l'importance d'une action sociale de proximité et notre attachement à ce principe et poursuivons notre action revendicative en appliquant la devise de Bertolt Brecht: « *Celui qui combat peut perdre mais celui qui ne combat pas a déjà perdu* ».

**P.S.** Quelques chiffres du rapport d'activité national 2018. Montant alloué aux politiques sociales pour l'année 2018: **111 771 020 €**. Population susceptible de bénéficier de l'action sociale ministérielle: **142 223** agents actifs, **163 212** retraités et **75 257** enfants (pour un total de 380692).

La mise en réserve sur le budget global est toujours de 5%. Nous rappelons la **revendication** de la fédération: **budget égal à 3% de la masse salariale des actifs et des retraités.**

## MOTION DU CONSEIL REGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE

### OBJET : **Motion : Retrait du plan de réorganisation de la DGFIP**

Vu la motion présentée par le groupe Pour une Ecologie Populaire et Sociale,

Le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, réuni en assemblée plénière le 9 juillet 2019, adopte la motion telle que présentée ci-dessous :

Le projet de réorganisation des services des finances publiques, présenté par le Ministre Gérald Darmanin, nous inquiète et nous fait craindre le pire pour l'avenir des missions de service public et de l'emploi au sein de la DGFIP.

En effet, la DGFIP envisage de réorganiser ses services et en particulier les implantations de trésoreries et des centres de finances à l'horizon 2022, les premières modifications étant prévues dès 2020.

Le simulacre de concertation avec certains élus de certaines collectivités et les représentants du personnel n'est qu'une simple opération de communication qui vise à masquer la réalité de ce projet de démantèlement des services de la DGFIP.

Dans la Nouvelle-Aquitaine, comme dans le reste de l'Hexagone, les nouvelles cartographies territoriales (appelées également Géographie Revisitée) laissent apparaître des fermetures massives de trésoreries, qui à terme, seront remplacées par des Services de Gestion Comptable (SGC) dont le nombre sera extrêmement réduit sur le territoire. Ces SGC ne seront pas de proximité immédiate ni ouverts au public.

Ce plan prévoit également des fermetures et regroupements des SIP et SIE (Services des Impôts des Particuliers et Services des Impôts des Entreprises).

Quelques exemples des premières mesures du plan Darmanin en Nouvelle-Aquitaine :

Landes : Suppression de 19 Trésoreries  
 Pyrénées Atlantiques : Suppression de 16 Trésoreries  
 Creuse : Suppression de 9 Trésoreries  
 Corrèze : Suppression de 22 Trésoreries  
 Vienne : Suppression de 14 Trésoreries  
 Charente-Maritime : Suppression de 13 Trésoreries

Les territoires et les collectivités les plus impactés par ce projet seront les communes rurales, et les femmes et les hommes qui habitent le milieu rural seront les premières victimes de cette fracture territoriale du réseau DGFIP et de cet éloignement du service public fiscal.

La propagande gouvernementale qui vante l'augmentation des points de contacts de la DGFIP ne trompe personne.

Ces accueils de proximité, imaginés par le Ministre Darmanin, consistent en une simple permanence ponctuelle ne remplissant pas l'ensemble des missions, dont celle essentielle de Guichet de Proximité, ouvert à la population.

Ce service public « Low Cost » sera assuré par des agents qui pourront ne pas être issus de la DGFIP.

A qui fera-t-on croire que l'on fera de la proximité avec des agents en moins ?

En 10 ans la DGFIP a perdu plus de 24 000 emplois, 40 000 depuis 2002 ! D'ici 2022, c'est de 12 à 15 % d'emplois supplémentaires qui seront supprimés !

Ce projet qui concourt à l'abandon du service public de proximité, sacrifie une administration qui, au travers de ses différentes missions, est au cœur du fonctionnement de l'Etat et des collectivités locales.

Alors que nos concitoyens réclament avec force une égalité d'accès à un service public de proximité et de qualité, le Ministre Darmanin et le Gouvernement Macron/Philippe mènent une politique qui va à l'encontre du sens de l'histoire.

Ce projet de réorganisation de la DGFIP, associé à de massives suppressions de postes et à des transferts de personnel, ne correspond pas aux besoins de la population.

Les organisations syndicales dans leur ensemble ont maintes fois clamé leur opposition à ce projet qui va à l'encontre des besoins et des intérêts du Service public, de ses personnels et des usagers.

En Nouvelle-Aquitaine, dans nos collectivités (Mairies, Communauté de Communes, Conseils Départementaux), commencent à fleurir des pétitions et des motions exigeant le retrait de ce plan de restructuration des finances publiques.

Ce projet, symbole de la politique libérale menée par Emmanuel Macron, n'est pas acceptable !

En conséquence, nous élu.e.s du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, réuni.e.s en Séance plénière du 9 Juillet 2019 rappelons notre attachement à un service public des finances publiques de qualité et de proximité ; apportons notre soutien aux organisations syndicales représentatives du personnel et aux élus locaux qui se mobilisent contre cette attaque en règle des missions de service public ; exigeons du Ministre Darmanin et du Gouvernement Macron/Philippe le retrait immédiat de ce plan de réorganisation de la DGFIP ; demandons l'arrêt des fermetures de trésoreries et la fin des suppressions de postes au sein de la DGFIP.

Décision de l'assemblée plénière :

Adopté à l'unanimité